

PAYS MORNANTAIS Trois journées pour décrocher un job d'été

Emploi. L'Espace emploi formation de la Copamo organise une semaine « Jobs d'été », du lundi 28 au mercredi 30 avril.

Cette manifestation qui se déroule tous les ans à la même période, permet aux jeunes et aux adultes de trouver un emploi saisonnier. L'espace emploi formation de la Communauté de communes du Pays Mornantais est ouvert aux jeunes. Ces derniers pourront profiter de ces trois jours pour rencontrer de nombreux professionnels issus de différents corps de métiers. Ainsi, ils pourront trouver un job d'été, ou discuter de

leurs projets, voire même d'un éventuel financement. Du côté des employeurs, chacun pourra recruter des travailleurs pour un emploi saisonnier, et ainsi assurer le remplacement du personnel en congé ou palier au pic d'activité estivale, une pleine saison notamment dans les domaines du bâtiment ou de la restauration.

Un éventail de choix

Chacun des trois jours sera consacré à des secteurs

d'activités différents.

La journée du lundi 28 avril, de 14 à 17 heures, permettra aux personnes présentes de découvrir les postes dans la fonction publique (Copamo, mairies, administrations), les différents emplois proposés dans le domaine de l'animation (centre de loisirs, organismes de séjours spécialisés handicapés), et les jobs saisonniers que ce soit sur le territoire français ou à l'étranger.

Le jour suivant du mardi 29 avril, de 9 à 12 heures, toutes les agences intérimaires interviendront. Et de 14 à 17 heures, ce sera au tour des entreprises (de la grande distribution, de la restauration rapide, de la production, du bâtiment



■ Pour la plupart des jobs, il est nécessaire d'avoir 18 ans.

Pour la cueillette des fruits, certains agriculteurs embauchent à partir de 16 ans. Photo archives Gerard Jayol

travaux publics (BTP), des transports/logistiques, de la coopérative fruitière...). **La dernière journée du mercredi 30 avril** sera enfin dédiée au secteur tertiaire à travers les métiers liés au domaine de la santé

et du service à la personne. De 9 à 12 heures, les associations d'aide à la personne auprès des personnes âgées et handicapées, ainsi que les maisons de retraite pourront recruter jeunes et adultes pour la saison. ■

Pratique

Lieu

Toutes ces rencontres auront lieu à l'Espace culturel, boulevard du Pilat, 69440 Mornant. Du lundi 28 au mercredi 30 avril.

Contact

Service Économie emploi formation au 04 78 44 05 92. emploi@cc-paysmornantais.fr ou Bureau Information Jeunesse au 04 78 44 98 56. bij@cc-paysmornantais.fr

SOUCIEU-EN-JARREST Les délégations et les indemnités ont été votées

Conseil municipal

Le premier conseil, après l'élection du maire, a désigné les délégations et les indemnités de fonctions des élus.

■ Délégations au maire

Le conseil donne délégation au maire, dans les limites légales, pour gérer les emprunts, passer certains marchés et agir en justice.

■ Indemnités de fonctions des élus

Pour le maire, 43 % de l'indemnité forfaitaire (3810,47 € actuellement). Pour les sept adjoints à 16 %.

■ Délégations aux adjoints

Les adjoints organiseront les travaux dans leurs domaines de compétence.

Cadre de vie, Culture : Véronique Lacoste.

Scolaire et périscolaire : Gérard Grange.

Bâtiments : Ginette Coquet.

Urbanisme, Voirie : Michel Jaricot.

Solidarité et Action sociale : Danielle Crépeau-Augros.



■ De gauche à droite : Véronique Lacoste, Bernard Chatain (maire), Ginette Coquet, Michel Jaricot, Danielle Crépeau-Augros, Sylvie Broyer, Bruno Robin et Michel Jaricot. Photo Christian Champagnac

Personnel communal, Sport et Associations : Bruno Robin.

Communication, Enfance, Jeunesse, CME : Sylvie Broyer.

■ Délégués au Centre communal d'action sociale

Sont élus, aux côtés du maire-président : Patrick Fontes, Michel Jaricot, Danielle Crépeau-Augros.

■ Composition de la commission appel d'offres

Sont élus, aux côtés du maire-président : Daniel Abad, Ginette Coquet, Patrick Fontes, Gérard Grange, Michel Jaricot.

■ Représentations extérieures

Les représentants de la commune dans les syndicats ou associations intercommunales ont été désignés. Il s'agit de : Bernard Chatain, Michel Jaricot et Patrick Fontes (titulaires) au SIAMVG (épuration des eaux) ; Gérard Grange (titulaire) et Béatrice Boutemy (suppléante) au Smagga (bassin du Garon) ; Daniel Abad (titulaire) et Patrick Fontes, (suppléante) au Syder (électricité) ; Michel Jaricot (titulaire) et Bruno Robin (suppléant) au syndicat du câble ; Mireille Brosse-Avitabile (titulaire) Olivier Picot (suppléant) au Siarg (aqueduc du Gier). ■

[LES GENS D'ICI]



Photo Vindry Claude

SAINTE-CATHERINE

70 personnes au repas annuel du club de l'Amitié Mercredi midi, à Sainte-Catherine, le club de l'Amitié a réuni 70 personnes pour son repas annuel. Un bon repas a été servi par un traiteur.

Le président, absent pendant quatre mois, était de retour pour cette journée. C'est dans une ambiance chaleureuse que le repas s'est terminé en fin d'après-midi.

[ZOOM]

SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE Boules : finales du But d'honneur

Ce vendredi, à 18 h 30, c'est au bouledrome de Saint-Didier-sous-Riverie, que la finale et le complémentaire du traditionnel concours du But d'honneur se dérouleront. À l'issue de la finale, les vainqueurs se verront remettre la coupe J.F Crozier.

Le concours avait commencé en début de semaine avec 24 joueurs en tête-à-tête.

Le concours général opposera André Bailly au président Yoann Vindry. Enfin, pour le complémentaire, Michel Rivollier affrontera Gilbert Del Grosso. ■